



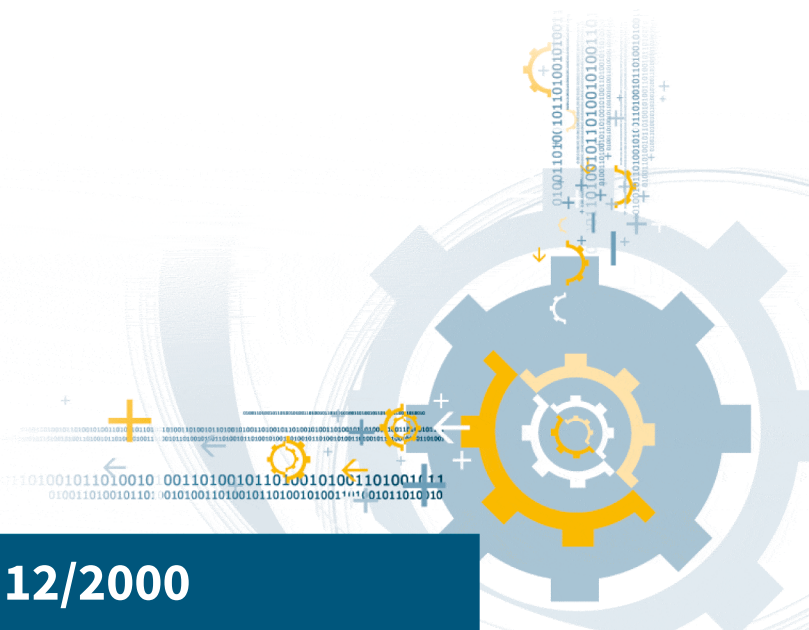
Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 11064-2:2000

Conception ergonomique des centres de commande - Partie 2: Principes pour l'aménagement de la salle de commande et de ses annexes (ISO

Ergonomic design of control centres -
Part 2: Principles for the arrangement of
control suites (ISO 11064-2:2000)

12/2000



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 11064-2:2000 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 11064-2:2000.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 11064-2:2000

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN ISO 11064-2

Décembre 2000

ICS 13.180; 25.040.10

Version Française

**Conception ergonomique des centres de commande - Partie 2:
Principes pour l'aménagement de la salle de commande et de
ses annexes (ISO 11064-2:2000)**

Ergonomische Gestaltung von Leitzentralen - Teil 2:
Grundsätze für die Anordnung von Warten mit
Nebenräumen (ISO 11064-2:2000)

Ergonomic design of control centres - Part 2: Principles for
the arrangement of control suites (ISO 11064-2:2000)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 15 décembre 2000.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Corrected 2001-04-04

Avant-propos

Le texte de la norme internationale ISO 11064-2:2000 a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 159 "Ergonomie" en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 122 "Ergonomie" dont le secrétariat est tenu par le DIN.

Cette norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juin 2001, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2001.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Notice d'entérinement

Le texte de la norme internationale ISO 11064-2:2000 a été approuvé par le CEN comme norme européenne sans aucune modification.

NOTE: Les références normatives aux normes internationales sont mentionnées en annexe ZA (normative).

Annexe ZA (normative)**Références normatives aux publications internationales avec leurs publications européennes correspondantes**

Cette norme européenne comporte par référence datée ou non datée des dispositions issues d'autres publications. Ces références normatives sont citées aux endroits appropriés dans le texte et les publications sont énumérées ci-après. Pour les références datées les amendements ou révisions ultérieurs de l'une quelconque de ces publications ne s'appliquent à cette norme européenne que s'ils y ont été incorporés par amendement ou révision. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique (y compris les amendements).

NOTE Dans le cas où une publication internationale est modifiée par des modifications communes, indiqué par (mod.), l'EN/le HD correspondant(e) s'applique.

Publication	Année	Titre	EN	Année
ISO 6385	1990	Principes ergonomiques de la conception des systèmes de travail	ISO 6385	1981
ISO 11064-1	2000	Conception ergonomique des centres de commande -- Partie 1: Principes pour la conception des centres de commande	ISO 11064-1	2000
ISO 11064-3	1999	Conception ergonomique des centres de commande - Partie 3: Agencement de la salle de commande	ISO 11064-3	1999
EN 614-1	1995	Sécurité des machines - Principes ergonomiques de conception - Partie 1: Terminologie et principes généraux	EN 614-1	1995

Conception ergonomique des centres de commande —

Partie 2:

Principes pour l'aménagement de la salle de commande et de ses annexes

Ergonomic design of control centres —

Part 2: Principles for the arrangement of control suites



Numéro de référence
ISO 11064-2:2000(F)

© ISO 2000

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

© ISO 2000

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application.....	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions.....	1
4 Procédure de conception pour l'aménagement de la salle de commande et de ses annexes	2
5 Aspects ergonomiques à prendre en considération.....	7
6 Vérification et validation de l'agencement de la salle de commande et de ses annexes	11
Annexe A (informative) Considérations détaillées pour des salles et zones spécifiques.....	12
Bibliographie	15

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente partie de l'ISO 11064 peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 11064-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 159, *Ergonomie*, sous-comité SC 4, *Ergonomie de l'interaction homme/système*.

L'ISO 11064 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Conception ergonomique des centres de commande*:

- *Partie 1: Principes pour la conception des centres de commande*
- *Partie 2: Principes pour l'aménagement de la salle de commande et de ses annexes*
- *Partie 3: Agencement de la salle de commande*
- *Partie 4: Agencement et dimensionnement du poste de travail*
- *Partie 5: Dispositifs d'affichage et commandes*
- *Partie 6: Exigences relatives à l'environnement des salles de commande*
- *Partie 7: Principes pour l'évaluation des centres de commande*
- *Partie 8: Exigences ergonomiques pour les applications spécifiques*

L'annexe A de la présente partie de l'ISO 11064 est donnée uniquement à titre d'information.

Introduction

La présente partie de l'ISO 11064 traite des principes, des recommandations et des directives ergonomiques pour l'agencement de la salle de commande et de ses annexes.

L'ISO 11064 couvre tous les types de centres de commande, y compris ceux destinés à l'industrie de transformation, aux transports et aux systèmes de surveillance et de communication des services d'urgence. Bien que l'ISO 11064 ait été conçue à l'origine pour les centres de commande non mobiles, bon nombre des principes s'appliquent également aux centres mobiles tels que ceux présents à bord des navires, des locomotives et des aéronefs.

Les exigences de l'utilisateur constituant un thème central de la présente partie de l'ISO 11064, les besoins des utilisateurs ont été pris en compte à tous les stades des processus décrits. La stratégie globale de définition des exigences de l'utilisateur est présentée dans l'ISO 11064-1.

La présente partie de l'ISO 11064 fournit des recommandations sur la conception et la planification de la salle de commande en liaison avec ses annexes. Les exigences relatives à l'agencement de la salle de commande sont traitées dans l'ISO 11064-3. Les exigences relatives à la conception des postes de travail, des dispositifs d'affichage et des commandes, de l'interaction homme-ordinateur ainsi que de l'environnement physique de travail sont présentées dans l'ISO 11064-4 à l'ISO 11064-6. Les principes d'évaluation sont traités dans l'ISO 11064-7.

L'ISO 11064-1 à l'ISO 11064-7 s'intéressent aux principes généraux de conception ergonomique applicables à de nombreux secteurs utilisant des salles de commande. Les exigences spécifiques de secteurs ou d'applications particulières sont présentées dans l'ISO 11064-8. L'étude des exigences présentées dans cette dernière doit être menée parallèlement à celles de l'ISO 11064-1 à l'ISO 11064-7.

La population bénéficiaire visée par la présente partie de l'ISO 11064 est constituée par les opérateurs et autres utilisateurs de la salle de commande et de ses annexes. Ce sont les besoins des utilisateurs qui fixent les exigences ergonomiques prises en compte par les rédacteurs des Normes internationales. Bien qu'il soit peu probable que l'utilisateur final prenne connaissance ou connaisse l'existence de l'ISO 11064, sa mise en œuvre lui permettra de disposer d'interfaces plus pratiques et d'un environnement de travail mieux adapté à ses besoins opérationnels. Il en résultera une réduction des risques d'erreur et un gain de productivité.